Normandie

Autor(en): **L.B.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **8 (1962)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-849100

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

« Au cours d'une tournée d'achats dans les vignobles neuchâtelois, vaudois et valaisans, M. Max Ungemuth a été reçu Compagnon d'Honneur de la Confrérie du Guillon, lors d'un ressat au Château de Chillon. Le gouverneur Guénoud vient de lui remettre le cordon et lui tend la coupe d'honneur remplie du meilleur cru du coin. »

NORMANDIE

La préparation de l'Assemblée des Suisses de France est proche. Certes les questions mises à son ordre du jour ont-elles déjà été débattues au sein de chaque société régionale ou locale.

Il a cependant paru opportun aux responsables de ces groupements normands de récolter les avis de ceux de leurs compatriotes qui, pour des raisons diverses, parfois valables, ne peuvent être affiliés.

C'est pourquoi, d'entente avec M. Gung, Consul de Suisse au Havre, dont la juridiciton s'étend à toute la Normandie, soit cinq grands départements, fut organisé un rassemblement des Suisses, dimanche 6 mai.

En dépit de la distance, qui pour beaucoup s'avérait grande, la ville de Vimoutiers, dans l'Orne, fut choisie, parce qu'elle se trouve aux confins de trois départements, dont deux, l'Eure et l'Orne, n'ont encore pu constituer une ou des Associations.

Le beau temps aidant, et l'appel de M. le Consul entendu, ce sont 132 personnes qui se trouvèrent au rendez-vous.

A la table d'honneur avaient pris place M. le Consul, bien entendu, M. le Chancelier du Consulat, M. Bovez, venu spécialement de Berne, MM. les présidents des Sociétés suisses, et naturellement leurs dames.

Pour ne point prolonger le repas et laisser du temps aux amusements, ce fut au cours de celui-ci que l'on entendit les divers exposés.

Tout d'abord, M. le Consul fit les présentations. Il dit sa satisfaction d'assister à ce rassemblement, tout en regrettant les abstentions encore trop nombreuses.

Puis M. Bielmann, président du Groupement amical de Lisieux et ses environs, organisateur de cette jour-

née, souhaita la bienvenue à tous et particulièrement aux personnalités.

Il remercia M. le Consul pour sa précieuse collaboration, pour son appui en toutes circonstances, pour sa sollicitude envers ses administrés.

Lui aussi insista sur le regret de trop d'abstentions pour cause d'indifférence. Trop de nos compatriotes ne comprennent pas que tout ce qui a été acquis à leur intention ne l'a été que grâce au travail opiniâtre, aux études sérieuses faites par des hommes dévoués qui ont pris, bénévolement, en charge les problèmes devant et ayant apporté tant de bien-être moral et matériel aux Suisses vivant hors de leur patrie.

Certes son exposé fut un peu long, mais M. Bielmann ne devait-il pas remercier, comme il se devait, notre secrétaire général des Suisses de l'étranger, M. Bovey, qui, en dépit des très lourdes charges que lui occasionnent tant le prochain congrès des Suisses de France que le Congrès des Suisses de l'étranger, n'a pas craint de faire ce long voyage pour nous apporter le salut du pays, celui du secrétariat de Berne, et dispenser à chacun d'entre nous, selon ses désirs, tous renseignements particuliers.

Le président de séance n'oublia pas ses confrères de Normandie dans ses congratulations. De plus, sa fonction de responsable du Fonds de Solidarité l'obligea à préparer le terrain pour l'exposé détaillé de M. Bovey.

Président d'une des plus vieilles sociétés suisses de France, « L'Helvetia », du Havre, M. Boesch exhorta aussi nos compatriotes à se grouper pour rester toujours en éveil sur l'évolution constante du statut des Suisses à l'étranger. M. Boesch termina en donnant un aperçu des projets inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée des Suisses de France et au Congrès des Suisses de l'étranger, entre autres celui ayant trait à la rectification possible de la Constitution pour l'obtention de nos droits politiques.

M. Rohr, du Havre également, président de la Caisse de secours, fit un vibrant appel à la solidarité.

M. Strubin, de l'Amicale suisse de Caen et de sa région, égaya l'assemblée en demandant avec humour que les « croulants » trouvent rapidement des successeurs plus jeunes à la tête de nos organisations.

Ce à quoi lui répondit M. Strohmeier, l'infatigable président du Cercle suisse de Rouen, annonçant la création, dans son groupement, d'une section de jeunes. M. Strohmeier revint à la charge, avec fougue, auprès de nos compatriotes de l'Eure et de l'Orne, pour les inciter à se grouper et ainsi de se tenir au courant de tout ce qui se passe en Suisse et ce qui se fait à leur intention.

En l'absence de M. Roussy, président de l'Amicale suisse de St-Lô (Manche), la secrétaire, Mme Pozzi, dit quelques mots aimables à chacun. A noter le mérite de cette représentation manchote, composée en particulier des trois frères Pozzi et leurs épouses, ayant fait plus de 200 km. pour venir, ainsi que les deux autres personnes du groupe.

Naturellement les dernières paroles furent prononcées par M. Bovey, qui traça rapidement l'historique de la N.S.H., du secrétariat, en expliqua les rouages administratifs, énonça tous les résultats spectaculaires acquis grâce aux travaux et à la collaboration de tous les groupements suisses du monde. Enfin il engagea chacun à s'inscrire au Fonds de Solidarité.

« Cantique suisse » et « Marseillaise » mirent fin à tous ces discours.

Et puis, le pick-up invita les jeunes couples à chachater, imités par les moins jeunes, tandis que nos personnages officiels se répandaient auprès des compatriotes, sollicitant divers renseignements.

L. B.

★ ★ ★

ÉTABLISSEMENTS

VERNETTE & PRADER

(LANGWIES, GRISONS)

14, rue RAYMOND-LOSSERAND
PARIS, XIVe

Ségur 13-29 et 84-57
86-01 et 86-33

☆ ☆ ☆

LEURS CAFES FINS
EXPRESS ET PERCOLATEUR

☆ ☆ ☆

MAGASIN DE VENTE
AU DETAIL A LA BRULERIE

Livraisons dans toute la France, franco de port